

Réforme lycée

2019-2021

Lycée Benjamin Franklin-Orléans

Les changements au lycée général

- **Changements de structure**

- **des parcours** vs les filières
- **des nouvelles disciplines**

- **Changements d'épreuves du bac**

- **contrôle continu et épreuves finales**
- une part accrue de l'**oral**
- une **évaluation par certification** en sections européennes, internationales et en Langues et Littératures étrangères

- **Changements de programmes**

- en fonction de la nouvelle **organisation du Lycée**
- en fonction du **nouveau Bac**
- en fonction des **attendus du Supérieur**

Nouvelle organisation du cycle terminal

VOIE GÉNÉRALE 1^{RE} ET TERMINALE — 3 BLOCS D'ENSEIGNEMENTS



Voie générale : fin des séries > des « parcours choisis »

Voie technologique : maintien des séries actuelles > des ajustements annoncés pour répondre à la structure par blocs d'enseignements

Nouvelle organisation du cycle terminal

VOIE GÉNÉRALE 1^{RE} ET TERMINALE - HORAIRES

1^{re}

16 h
6 disciplines

12 h
3 disciplines
+ **3 h** 1 facultatif

1 h 30

T^{le}

15 h 30
6 disciplines

12 h
2 disciplines
+ **3 h** x 2 facultatifs
max

1 h 30

Nouvelle organisation du cycle terminal

SOCLE DE CULTURE COMMUNE HUMANISTE ET SCIENTIFIQUE

	Première	Terminale	TOTAL horaire élève
1 Socle de culture commune			
↳ Français	4 h	-	Première <hr/> 16 h
↳ Philosophie	-	4 h	
↳ Histoire géographie	3 h	3 h	
↳ Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30	
↳ Langue vivante 1 et Langue vivante 2	4 h 30	4 h	
↳ Éducation physique et sportive	2 h	2 h	
↳ Humanités scientifiques et numériques	2 h	2 h	
			Terminale <hr/> 15 h 30

Nouveau ! Humanités scientifiques et numériques =

Une culture scientifique et des compétences numériques pour comprendre les enjeux de société et les évolutions technologiques de notre temps (bioéthique, intelligence artificielle...)

Nouvelle organisation du cycle terminal

DISCIPLINES DE SPÉCIALITÉ

	Première	Terminale
2 Disciplines de spécialité		
↳ Arts	4 h	6 h
↳ Écologie, agronomie et territoires	4 h	6 h
↳ Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
↳ Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
↳ Langues et littératures étrangères	4 h	6 h
↳ Mathématiques	4 h	6 h
↳ Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
↳ Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
↳ Sciences de l'ingénieur*	-	-
↳ Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
↳ Physique chimie	4 h	6 h

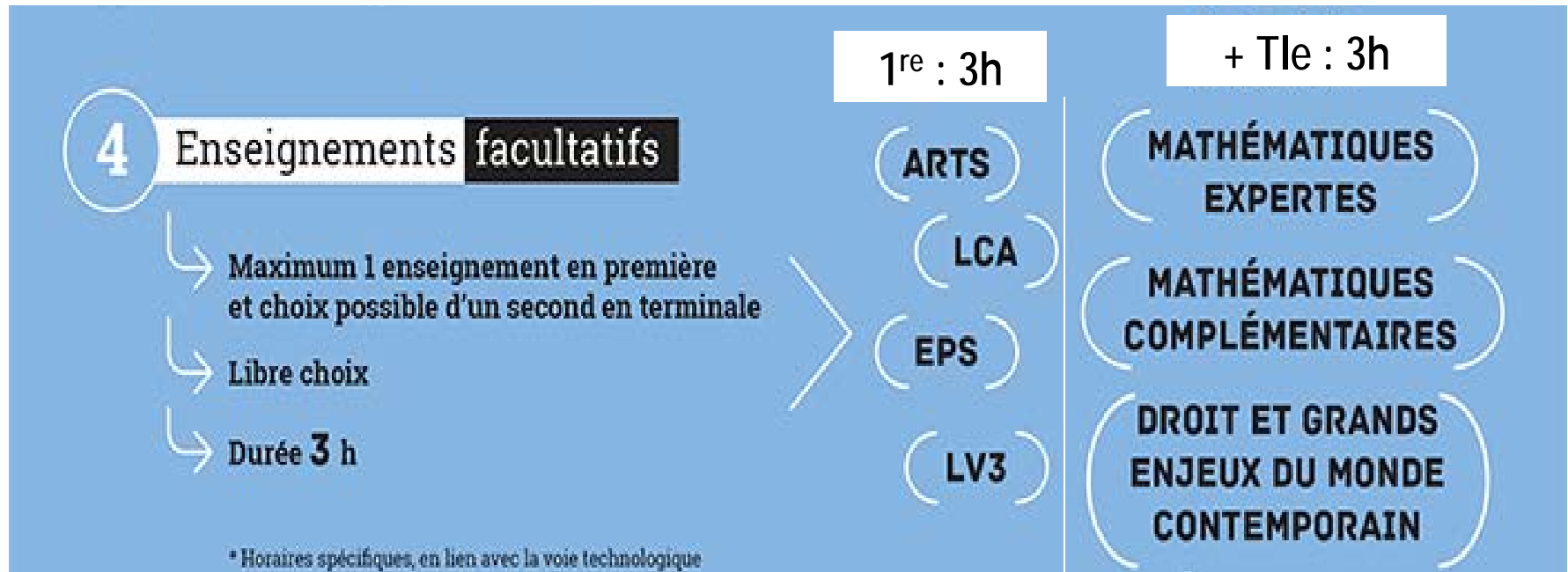
Première 12 h
3 disciplines

Terminale 12 h
2 disciplines parmi les 3 suivies en première

« Tous les lycées de France auront 9 spécialités »

Nouvelle organisation du cycle terminal

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS



1^{re} : choix d'un enseignement maximum de 3h

Tle : choix possible d'un 2^e enseignement de 3h (+ 3 nouvelles propositions)

Epreuves du nouveau BAC 2021

CONTRÔLE CONTINU 40%

Valoriser le travail des lycéens 1^{re} et T^{le}

1^{re} janvier/avril - T^{le} décembre
(au choix des établissements)

90 % Epreuves communes sur
les disciplines étudiées par l'élève

Pour en garantir l'égalité :

- > Banque nationale numérique de sujets
- > Copies anonymes et corrigées par d'autres professeurs
- > Harmonisation

1^{re} - T^{le}

10 % Notes des bulletins scolaires

EPREUVES FINALES 60%

Se projeter vers l'enseignement supérieur

1^{re} fin juin

Épreuve anticipée de Français
un écrit et un oral **revisités**

T^{le} avril

2 épreuves écrites sur les
disciplines de spécialité
choisies par le candidat

T^{le} fin juin

1 épreuve écrite de Philosophie

1 épreuve orale individuelle 20 min
sur un projet travaillé en 1^{re} et T^{le}
2 x 10 min : présentation / échange

ORAL DE RATTRAPAGE MAINTENU

La classe de 2^{de} à la rentrée 2018

« Pas de changement organisationnel majeur, mais de premières évolutions destinées à installer l'état d'esprit du bac 2021 »

1 Un **test numérique** de positionnement en début d'année en **français** et **maths**

2 Un **accompagnement personnalisé** tout au long de l'année, concentré sur la maîtrise de l'expression **écrite** et **orale**

3 Une aide à **l'orientation** pour accompagner vers la **classe de 1^{re}** (54 h annuelles)